

Rapport d'activités

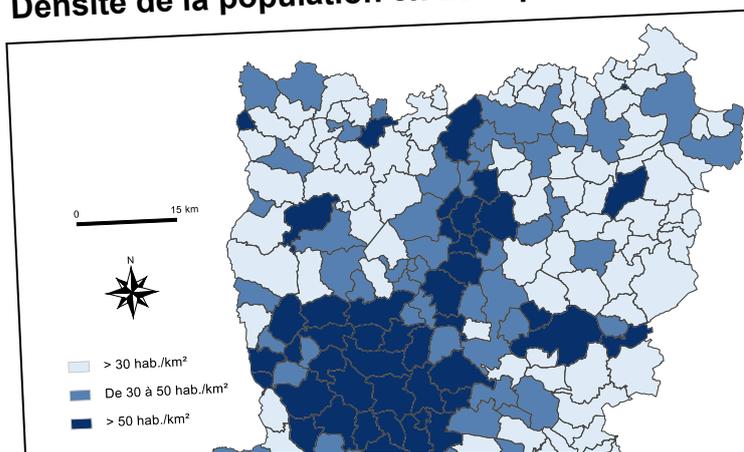
(début septembre 2022 à fin mai 2023)

Rapport financier

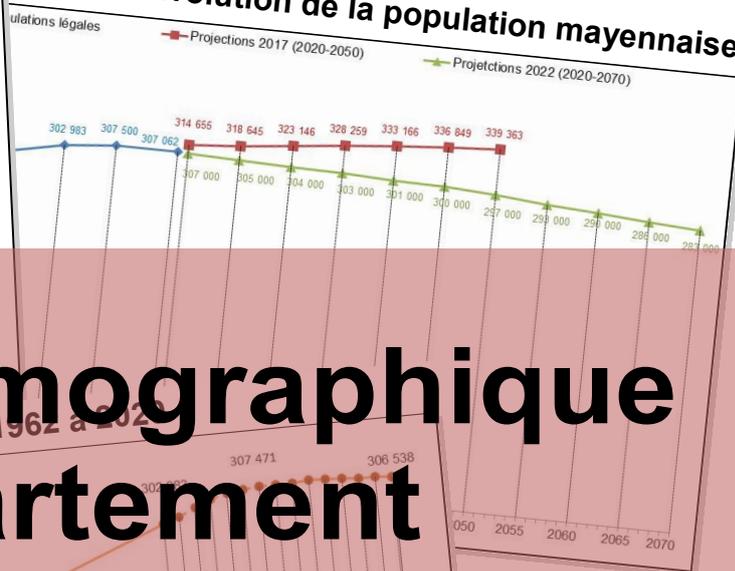
(exercice 2022)



Densité de la population en 2020 par commune

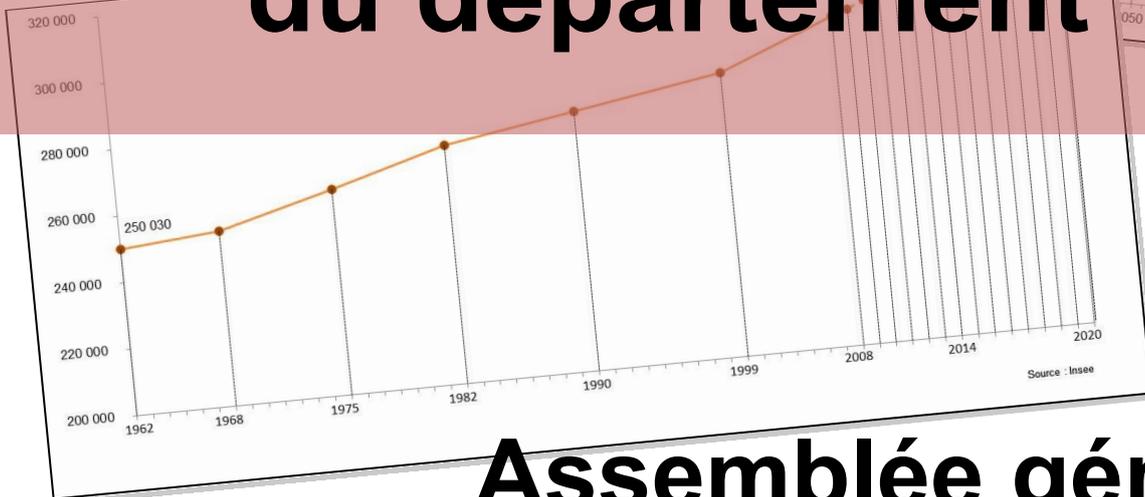


Évolution de la population mayennaise



Situation démographique du département

Évolution de la population mayennaise de 1962 à 2020



Assemblée générale

Jeudi 1^{er} juin 2023

CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale
29 rue de la Rouillère, 53000 Laval – Tél. 02 43 66 94 34 – Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

SIRET 317 001 386 00034 – APE 9499Z

Association déclarée le 28 juin 1978, parue au *Journal officiel* du 17 et 18 juillet 1978

Déclaration d'activité de la formation professionnelle enregistrée sous le numéro 525 300 099 53 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Projet associatif 2020-2024

Le sens de l'action

La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.

En cohérence avec cette finalité, il s'agit de **permettre à chacun d'être acteur de son propre destin** – ce qui implique l'autonomie, **et acteur du développement collectif** – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.

Les moyens pour l'action

Le statut associatif permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.

Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.

La polyvalence recherchée au niveau des intervenants (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une

Les méthodes pour l'action

Une diversité de moyens d'action : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...

Un souci d'apporter une réponse à toute demande en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.

Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.

La mission du CÉAS est de diffuser l'information utile aux citoyens et de les accompagner dans l'appropriation de ces informations pour que celles-ci deviennent des "raisons d'agir". Pour donner l'envie d'être acteur dans son territoire et de lutter contre la morosité ambiante, le CÉAS s'attache à faire connaître et analyser ce qui se fait, ce qui réussit, ce qui marche bien.

Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à **contribuer aux politiques sociales et au développement local**, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en

œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...

Les racines du CÉAS sont celles de l'Éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.

L'équipe de salariés, de taille réduite, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.

Les administrateurs sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et

d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.

Le CÉAS recherche une certaine indépendance, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

L'implication dans divers réseaux facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

Le CÉAS est un lieu-ressources pour la connaissance du département, de son histoire, de ses réalités, de ses acteurs et de leurs initiatives. C'est aussi un lieu-ressources pour tout ce qui concerne la vie associative ; le CÉAS accueille, pour des conseils, tous les responsables associatifs et tous ceux qui souhaitent créer une association (en dehors du champ sportif pour lequel le Comité départemental olympique et sportif assure la même mission). Le CÉAS est un centre de formation et également un prestataire pour des missions d'études, de conseils ou d'évaluation dans le champ social, médico-social et sanitaire. Il diffuse plusieurs publications et diverses productions, notamment via son site Internet.

Une approche globale de la société, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais **un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.

Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.

Un ancrage pédagogique, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant richesses et capacités.

Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concer-

nés, leur appropriation de la démarche, leur implication dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.

Une préoccupation constante de démarche partenariale qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.

Une perspective écologique prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.

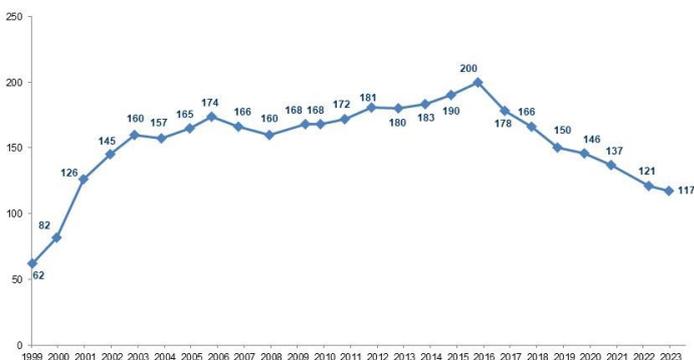
Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.

Rapport d'activité 2022-2023

Vie associative

Adhérents : une tendance à inverser...

Le CÉAS a compté jusqu'à 200 adhérents en 2016. Depuis cette date, leur nombre diminue lentement mais régulièrement. Fin mai 2023, le CÉAS compte 117 adhérents : 57 personnes physiques et 60 personnes morales. Ces dernières sont essentiellement des associations (48), mais aussi des collectivités locales (9).



Depuis la dernière assemblée générale (septembre 2022), le CÉAS a perdu 4 adhérents. La diminution de leur nombre peut s'expliquer de diverses façons : fusions de structures, départs du département, vieillissement des adhérents et moindre renouvellement parmi les plus jeunes générations. En outre, depuis la crise sanitaire liée au covid-19, le CÉAS a réduit sa présence sur le terrain (annulation et/ou report

Adhérer au CÉAS ?

- ✓ C'est soutenir une association dont on reconnaît l'utilité sociale dans le département, et en particulier son action au titre de l'éducation populaire.
- ✓ C'est avoir la possibilité de participer à la définition des orientations via ses votes à l'assemblée générale et/ou son engagement au sein du conseil d'administration.
- ✓ C'est pouvoir bénéficier de relations privilégiées avec l'association et ainsi de services gratuits.
- ✓ C'est recevoir, gratuitement, chaque semaine, par messagerie électronique, un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements, des informations sur la vie associative... et une pensée hebdomadaire.

de divers projets), ce qui a moins permis à l'association de se faire connaître.

Le montant de la cotisation annuelle (8 euros) n'est probablement pas un frein. Entre autres, les adhérents bénéficient d'un service qui leur est réservé avec le *CÉAS-point-com* hebdomadaire ⁽¹⁾.

Des administrateurs actifs... mais peu nombreux

Le conseil d'administration comprend actuellement dix membres, dont quatre délégués du bureau. Il fonctionne collégialement, avec des délégations, mais sans président, vice-président, secrétaire, trésorier...

Ce fonctionnement est rendu possible par :

- ✓ Une forte implication de l'équipe salariée et de plusieurs adhérents qui ne sont pas administrateurs.
- ✓ Des relations de confiance.
- ✓ Une très grande transparence.

Le lundi matin, chaque administrateur reçoit un compte rendu hebdomadaire, rédigé par l'équipe salariée, sur les événements de la semaine précédente en lien avec la vie associative et les prestations en cours ou en projet. Cette transparence permet aux administrateurs de suivre en temps réel l'actualité de l'association, de réagir en cas de questionnement, de centrer les réunions sur les orientations. Cela permet de réduire le nombre de réunions et, dans les situations de relative urgence, de fonctionner par échange de courriels.

Aujourd'hui, le conseil d'administration a besoin de se renforcer. L'objectif est d'atteindre le nombre d'une quinzaine d'administrateurs – ce qui permettrait de relancer la limitation de la durée des mandats à sept ans.

Depuis septembre 2022, le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises : le 7 novembre 2022 et le 6 mars 2023. Un groupe de travail s'est réuni le 22 mai 2023, notamment pour préparer l'assemblée générale.

(1) – Sous réserve de communiquer une adresse électronique.

Une équipe salariée à renforcer

C'est l'une des priorités du Projet associatif 2020-2024 : **Renforcer l'équipe salariée**... Ce qui va de pair avec deux autres orientations : **développer l'activité du centre formation** et **consolider le modèle économique**.

Claude Guioullier et Nathalie Houdayer, avec l'un et l'autre plus de trente ans d'ancienneté au CÉAS, constituent aujourd'hui le socle et... la mémoire de l'équipe.

Depuis le 11 octobre 2022, Flavie Crête a rejoint l'équipe salariée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage lié à la formation de bachelor Gestion des ressources humaines. La période d'apprentissage se termine le 8 septembre 2023. Du 1^{er} janvier au 30 avril 2023, Marie Buhour a également rejoint l'équipe dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. Entre septembre 2002 et mai 2023, le CÉAS a fait appel à sept formateurs occasionnels.

Éducation populaire

Pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information qui le concerne et qui concerne son environnement...

Un site Internet de contenus : www.ceas53.org

Le site Internet du CÉAS n'a pas d'abord pour but de mettre en valeur l'association – il vise prioritairement à rendre accessibles à tous, gratuitement, des contenus inédits, originaux, utiles.

Entre septembre 2022 et fin mai 2023, le site a accueilli en moyenne 263 utilisateurs différents par mois (environ 10 640 pages vues sur cette période).

Outre les informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets), le site Internet propose :

- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).
- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASement vôtre ! ») – quatre articles mis en ligne depuis début septembre 2022.
- Des quiz d'actualité pour tester ses connaissances de façon ludique, sur tout ce qui se passe en France et dans le monde (18 quiz mis en ligne depuis début septembre 2022).
- Des guides ou répertoires d'acteurs mayennais réalisés par le CÉAS (gérontologie, accès aux droits...).

Diverses rubriques proposent des dossiers ou articles aux contenus inédits et denses. Tous les documents sont accessibles gratuitement.

La Lettre du CÉAS : un mensuel

Le CÉAS compte 103 abonnés payants à sa publication mensuelle (20 euros par an). Leur nombre diminue (– 13 depuis la précédente assemblée générale), mais la diffusion

possible par voie électronique permet une large rediffusion. Ainsi, la diffusion payée ne reflète pas l'audience.

Les abonnés peuvent recevoir *La Lettre du CÉAS* par voie postale et/ou électronique. Actuellement...

Envoi postal.....	24 (– 11)
Envoi électronique	48 (+ 2)
Envoi postal + envoi électronique	31 (– 4)

La publication fonctionne avec un Comité de relecture qui veille au fond et à la forme. Il pourrait accueillir de nouveaux membres (il se réunit habituellement chaque mois, un lundi, de 17 h 30 à 19 h).

Le CÉAS sur les réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn

Principalement pour faire connaître ses publications, le CÉAS est présent sur...



@ceasmayenne

CÉAS de la Mayenne

83 J'aime • 97 followers



<https://www.linkedin.com/company/ceas53/>

CÉAS de la May...

39 abonnés

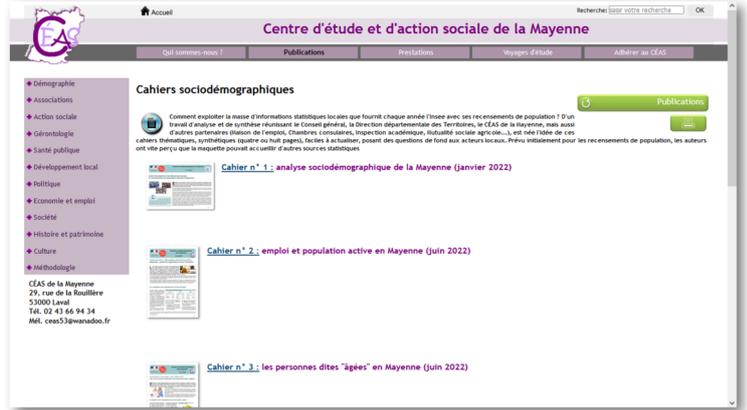
CÉAS-point-com, bulletin hebdomadaire

Tous les vendredis, les adhérents ont reçu le *CÉAS-point-com*, un bulletin électronique hebdomadaire de deux pages. De plus, le CÉAS publie régulièrement des « brèves » pour promouvoir les événements organisés par des adhérents et/ou partenaires.

Cahiers sociodémographiques régulièrement mis à jour

Accessible sur le site Internet à partir de l'onglet « Publications », une collection de six *Cahiers sociodémographiques* présente le département de façon synthétique...

mais rigoureuse. Le *Cahier n° 1* « Analyse sociodémographique de la Mayenne (présentation générale) » a fait l'objet d'une actualisation en janvier 2023.



Soutien à la vie associative

Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib)

Dans le cadre d'une convention avec les services de l'État, le CÉAS est en Mayenne, avec le Comité départemental olympique et sportif (Cdos), l'un des deux Centres de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib).



À ce titre, gratuitement, il informe, conseille, accompagne, oriente les associations pour toute question relative à leurs statuts, à leur gouvernance, à leur gestion, à la fonction employeur, à la recherche de financements, à la communication interne ou externe, etc.

En 2022-2023, les principales demandes ont concerné :

- Les démarches dématérialisées, notamment pour déclarer une association ou signaler des modifications auprès des services de la préfecture (le CÉAS a élaboré un guide pratique disponible sur son site Internet).
- La rédaction ou la relecture de statuts.
- La gouvernance et, en particulier, la possibilité d'un fonctionnement collégial.
- Les dons aux associations (modifications réglementaires).

Vers le dispositif Guid'Asso...

En France, le dispositif de soutien à la vie associative évolue dans le sens d'une harmonisation d'un département à l'autre, d'une meilleure couverture territoriale et d'une plus grande qualité de réponse apportée aux associations. Ce sera avec le dispositif « Guid'Asso » avec des structures soit d'information, soit d'orientation, soit d'accompagnement généraliste ou spécialisé. Le CÉAS a candidaté pour devenir « Guid'Asso généraliste ».

Dispositif « Impact emploi association » de l'Urssaf

Depuis début 2015, dans le cadre d'un partenariat avec l'Urssaf, le CÉAS, « tiers de confiance », dispose du logiciel Impact Emploi pour réaliser les formalités liées à l'embauche, les bulletins de paie et les déclarations sociales et fiscales pour le compte d'associations employant moins de vingt salariés.

Dans le cadre de cette mission, le CÉAS apporte également conseils, assistance et formation aux responsables. Seize associations font actuellement appel au CÉAS (adhésion + participation aux frais sur la base du nombre de bulletins de salaire édités).

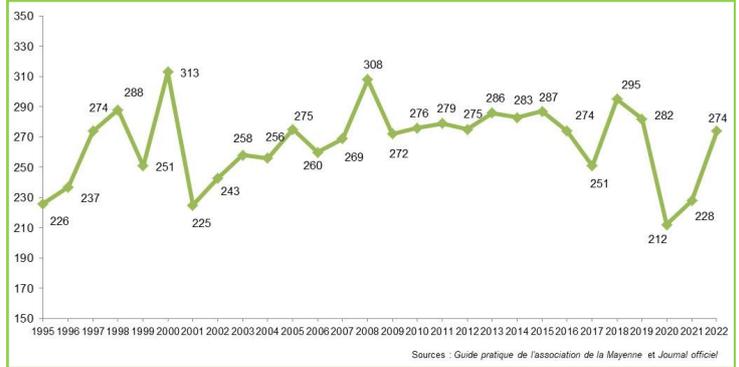


Observatoire de la vie associative

Depuis 2001, le CÉAS assure un recensement exhaustif des créations d'association en Mayenne – ce qui donne lieu à des analyses publiées dans *La Lettre du CÉAS*.

En mai, le CÉAS a publié un dossier qui communique les associations créées en 2022 pour secteur et sous-secteur d'activité.

Déclarations d'associations en Mayenne (1995 à 2022)



Formations

Formateurs occasionnels entre septembre 2022 et mai 2023

- Évelyne Darmanin
- Marie-Thérèse Poirier
- Thérèse Renard
- Florence Rincel
- Christine Savaris
- Nicole Thibault
- Mehdi Zeguelli

Formations d'aides à domicile de l'ADMR de la Mayenne

✓ **Formations Initiation professionnelle** pour les aides à domicile nouvellement recruté(e)s en contrat à durée indéterminée. La formation, sur cinq jours, a lieu dans les locaux du CÉAS. Trois formations se sont déroulées au second semestre 2022 et cinq ont eu lieu ou vont avoir lieu au premier semestre 2023.

✓ **Animation de diverses formations professionnelles** pour les aides à domicile en situation d'emploi :

- « Projets d'animation individuelle ou collective auprès des personnes âgées » (1 jour). Formation également ouverte aux bénévoles.
- « Assurer la garde d'enfants au domicile » (3 jours).
- « Tuteurs de stagiaires » (5 jours).
- « Intervenir auprès de personnes reconnues handicapées en situation de handicap intellectuel ou psychique » (3 jours).
- « Fin de vie, perte et deuil » (2,5 jours – en partenariat avec Jalmalv 53).

Accompagnement à la VAE

Le CÉAS a accompagné deux salariées (une d'un service de maintien à domicile et une d'un établissement médico-social) pour l'obtention du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (référentiel 2021) par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Elles ont préparé le livret 2 pour

l'obtention de leur diplôme d'État et doivent passer devant le jury courant octobre 2023.

Formation d'agents d'entretien

Le CÉAS a animé deux sessions de formation (deuxième semestre 2022 et premier trimestre 2023) auprès d'agents d'entretien de l'association Entr'Aides services à Château-Gontier-sur-Mayenne, sur le thème « Entretien du cadre de vie / du cadre de bureau » (apports théoriques, mises en situation sur site).

Formations aux valeurs civiques et citoyennes pour les volontaires en service civique

En partenariat avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), le CÉAS anime en Mayenne un programme de formation conjointement avec la Ligue de l'enseignement.

Outre l'animation de sessions de formation, le CÉAS assure la gestion-administration : inscriptions, convocations, organisation matérielle, facturations, bilan annuel...

D'octobre 2022 à avril 2023, dix-huit sessions de deux jours se sont déroulées. Deux sessions programmées ont été annulées faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Cela représente 199 volontaires formés dans le cadre du programme départemental, dont 140 ayant une mission dans une association ; 48 dans un établissement de l'Éducation nationale ou un lycée professionnel ; 6 dans une collectivité

locale ou un service de l'État ; 5 dans un établissement ou service social ou médico-social (ESSMS).

La première journée de chaque session (« Être volontaire en service civique ») permet aux volontaires de se rencontrer et d'échanger sur leurs missions ; de connaître leurs droits et leurs devoirs ; de réfléchir à la notion d'engagement ; de découvrir des lieux ressources pour l'information (notamment sur la mobilité internationale avec l'intervention de la Maison l'Europe en Mayenne) ; d'aborder la question de leur projet d'avenir (l'après service civique). En outre, cela permet de créer une dynamique de groupe pour aborder la seconde journée autour d'une thématique spécifique.

Le CÉAS propose huit thématiques différentes pour ces secondes journées :

- La création et le fonctionnement des associations
- La gestion des conflits par une bonne communication
- Le monde du handicap : fraternité et vivre ensemble
- La santé : la prévention, les actions de sensibilisation



Échanges entre les volontaires et des professionnels du champ de la prévention (5 janvier 2023)



Échanges entre les volontaires et un élu municipal (10 février 2023)



Visite de l'entreprise Wilo France SAS et échanges avec la responsable des ressources humaines (28 mars 2023)

- L'utilisation des médias pour s'informer et informer
- La citoyenneté, la vie politique et l'organisation administrative
- La compréhension des religions, de la laïcité
- Le monde du travail et la vie professionnelle

Pour ces journées thématiques, le CÉAS mobilise son réseau pour des interventions de personnes-ressources, voire d'experts, également pour des visites de lieux ayant un intérêt en lien avec le thème.

Enseignements universitaires

Le CÉAS a acquis de l'expérience qu'il lui semble important de transmettre aux plus jeunes générations. Ainsi, en 2022-2023, à l'UCO Laval, Claude Guioullier est intervenu dans cinq filières : assurances-banque-finance, économie-gestion, histoire, librairie et bâtiment. Les divers enseignements assurés portent essentiellement sur la méthodologie de projet, les techniques d'enquête, les statistiques, le journalisme, la psychologie sociale.

En revanche, en janvier 2023, le CÉAS a mis fin à ses interventions à l'Esup Laval (BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social) suite à des désaccords d'ordre pédagogique.

**Nouveaux
champs
d'intervention**

Valeurs de la
République et laïcité

Premiers secours en
santé mentale

Études, accompagnements et interventions diverses

France terre d'asile en Mayenne

Le CÉAS accompagne France terre d'asile en Mayenne pour l'actualisation du projet d'établissement, d'une part du pôle Asile et d'autre part du pôle Intégration. Le CÉAS a notamment conduit une soixantaine d'entretiens auprès de partenaires de l'association, de bénévoles et d'usagers.

Centre communal d'action sociale de Changé

Le CÉAS accompagne le CCAS pour l'élaboration de son analyse des besoins sociaux. Les membres du CCAS et le CÉAS ont conduit les entretiens auprès des acteurs locaux pour établir le diagnostic et définir des priorités. Le CÉAS s'est chargé du diagnostic sociodémographique.

Familles Rurales de Cossé-le-Vivien

Le CÉAS a accompagné l'association Familles Rurales pour l'élaboration de son dossier de demande d'agrément auprès de la Caisse d'allocations familiales en tant qu'Espace de vie sociale (EVS).

Les Abeilles mayennaises

Le CÉAS accompagne l'association Les Abeilles mayennaises pour l'élaboration de son projet associatif qui porte sur le développement de l'apiculture familiale et de loisirs et sur la protection de la biodiversité favorable aux pollinisateurs (entretiens auprès des acteurs locaux, diagnostic interne et externe, définition d'orientations, rédaction des fiches-action).

Udogec 53

Le 7 février 2023, le CÉAS est intervenu à l'assemblée générale de l'Union départementale des organismes de gestion

de l'enseignement catholique sur la socio-démographie de la Mayenne et en particulier sur le public jeune (évolutions passées, situation actuelle, projections).

Comités de jumelage Entrammes/Forcé/Parné-sur-Roc et Rosendahl (Allemagne)

Le CÉAS a assuré le traitement, l'analyse et la synthèse d'une enquête par questionnaire sur le vécu de la crise sanitaire du covid-19 (208 réponses au total, en Allemagne et en France). Le 19 mai 2023, intervention dans un « atelier » pour une analyse sociohistorique de la période du covid-19 et de ses conséquences aujourd'hui.

Fédération des Maisons familiales rurales

Intervention le 25 mai 2023 à l'assemblée générale de la Fédération départementale sur la situation et les évolutions sociodémographiques de la Mayenne. Approche par communauté de communes ou d'agglomération (population / emploi) et développement sur les projections de population 2018-2070.

Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne

Rédaction en cours du n° 15 du *Riam Infos* avec un dossier sur le thème des dangers de la consommation d'alcool durant la grossesse.

UCO Laval – Filière Histoire – Option Métiers du journalisme

Publication du n° 36 des *Cris de la mésange* – bulletin des étudiants de l'option « Métiers du journalisme ». Le CÉAS apporte son concours pour la relecture des articles rédigés par les étudiants et pour la mise en page.

Analyse des besoins sociaux

Rédaction de bulletins

Projet d'établissement

Projet associatif

Interventions sociologiques ou sociodémographiques

Labellisation Espace de vie sociale

Rapport financier 2022

Budget prévisionnel 2023

Principales caractéristiques de l'exercice 2022

Le compte de résultat de 2022 se traduit par un excédent de 12 442 euros, soit 9 % des prestations facturées.

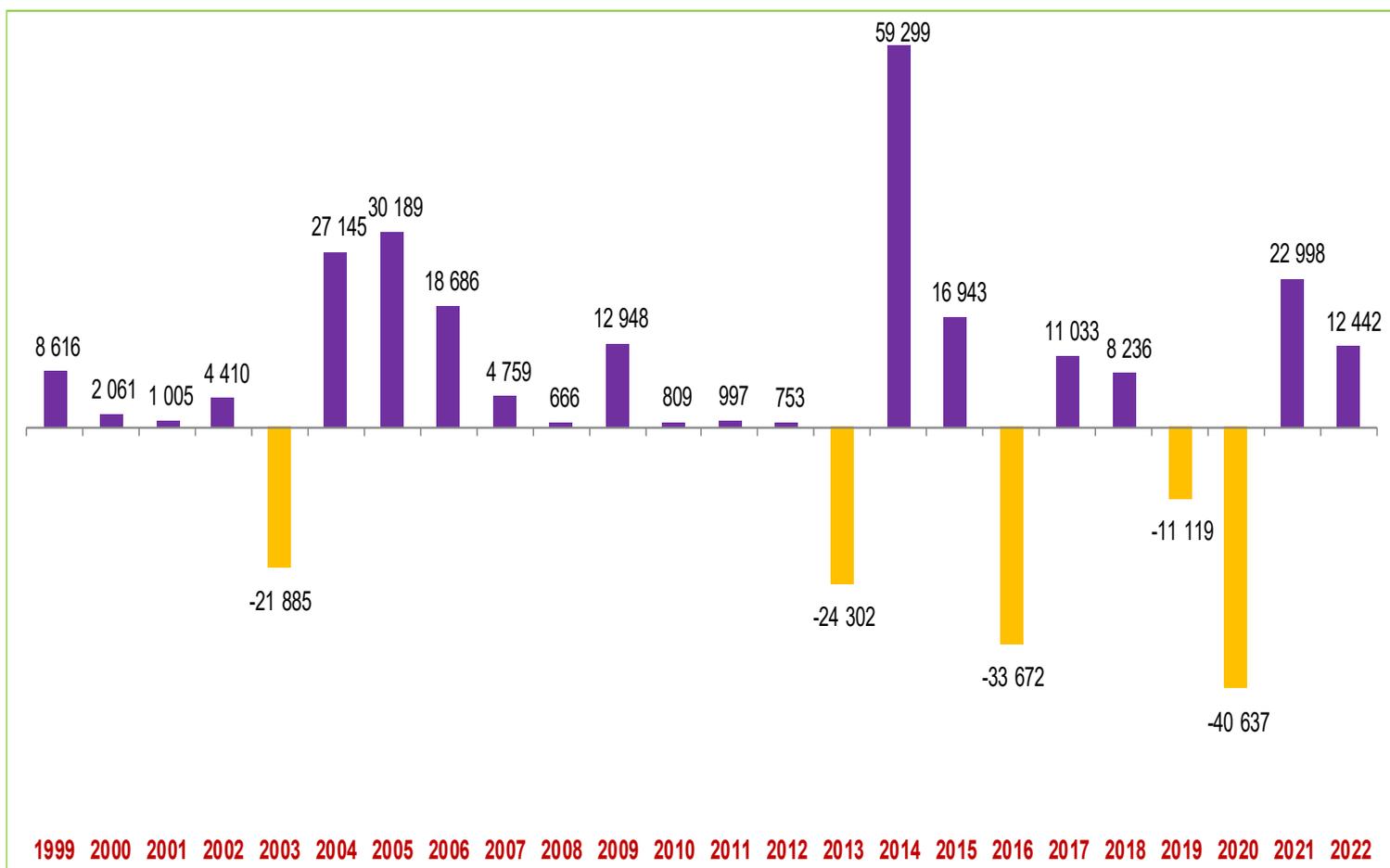
Contrairement à l'exercice 2021, il faut noter une augmentation (+ 19 %) des charges externes, notamment due au coût de l'énergie et de la maintenance (informatique et photocopieur principalement).

Au 31 décembre 2022, les fonds propres de l'association s'élèvent à 151 225 euros, tandis que les dettes financières s'élèvent à 43 000 euros.

Budget prévisionnel 2023

Pour 2023, au regard des produits quasiment assurés et des charges calculées, le compte de gestion pourrait présenter à nouveau un excédent de l'ordre de 12 000 euros. Ce chiffre ne tient pas compte du renfort éventuel de l'équipe salariée.

Résultats des exercices de 1999 à 2022



BILAN AU 31/12/2022

ACTIF				
	Brut	Amortissements et provisions	2022	2021
Actif immobilisé				
Logiciels	3 913,60 €	3 913,60 €	0,00 €	0,00 €
Site internet	3 021,64 €	3 021,64 €	0,00 €	0,00 €
Constructions / Agencements	202 968,40 €	76 233,26 €	126 735,14 €	135 199,68 €
Mat. de bureau et informatique	11 828,44 €	10 984,09 €	844,35 €	665,02 €
Mobilier	10 472,15 €	9 989,03 €	483,12 €	1 076,74 €
Total 1	232 204,23 €	104 141,62 €	128 062,61 €	136 941,44 €

Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	28 013,48 €		28 013,48 €	18 622,83 €
Disponibilités	45 333,40 €		45 333,40 €	48 851,83 €
Charges constatées d'avance	6 639,21 €		6 639,21 €	4 673,90 €
Produits à recevoir	8 107,00 €		8 107,00 €	0,00 €
Total 2	88 093,09 €	0,00 €	88 093,09 €	72 148,56 €

TOTAL 1+2	320 297,32 €	104 141,62 €	216 155,70 €	209 090,00 €
------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

PASSIF			2022	2021
Fonds propres				
Fonds associatif			127 445,64 €	127 445,64 €
Report à nouveau			11 337,80 €	-11 660,12 €
Résultat de l'exercice			12 441,78 €	22 997,92 €
Taxe d'apprentissage équipements				
Total 1			151 225,22 €	138 783,44 €

Provisions				
Provision pour charges			2 750,00 €	1 750,00 €
Total 2			2 750,00 €	1 750,00 €

Dettes				
Emprunt établissement de crédit			43 003,43 €	49 849,40 €
Dettes fiscales et sociales			12 870,39 €	13 011,16 €
Fournisseurs et comptes rattachés			2 002,66 €	
Charges à payer			2 304,00 €	2 196,00 €
Produits constatés d'avance			2 000,00 €	3 500,00 €
Total 3			62 180,48 €	68 556,56 €

TOTAL 1+2+3			216 155,70 €	209 090,00 €
--------------------	--	--	---------------------	---------------------

Compte de résultat 2022

		2022	2021	Variation
70/ Activités de l'association				
701000	Vente de publications	2 460,00	2 740,00	-280,00
706001	Prestations de services formation	102 411,05	120 822,26	-18 411,21
706002	Prestations de services recherches-action	21 271,23	16 156,00	5 115,23
740000	Subvention Fonjep et DSDEN	8 107,00	7 107,00	1 000,00
741000	Subvention FDVA	3 500,00	500,00	3 000,00
743000	Autres subventions	900,00		
756000	Cotisations adhérents	912,00	944,00	-32,00
758000	Produits divers de gestion courante	2,02	50,13	-48,11
771300	Libéralités perçues	2 212,10	1 515,00	697,10
786000	Reprises sur provisions		21 000,00	-21 000,00
791000	Transferts de charges	6 468,33	7 942,92	-1 474,59
	TOTAL A	148 243,73	178 777,31	-31 433,58
60/ Achats				
602250	Fournitures de bureau	1 079,10	1 424,11	-345,01
604000	Achats de prestations de services	1 320,00	0,00	1 320,00
606100	Fournitures non stockables	7 224,01	5 418,96	1 805,05
606500	Repas formations (service civique)	2 612,40	802,00	1 810,40
		12 235,51	7 645,07	4 590,44
61/ Services extérieurs				
612000	Redevance de crédit-bail	2 112,00	2 112,00	0,00
615201	Entretien des locaux	319,68	86,40	233,28
615600	Maintenance	5 318,65	4 646,35	672,30
616000	Primes d'assurance	2 163,30	1 830,62	332,68
618100	Documentation	1 253,45	1 208,79	44,66
		11 167,08	9 884,16	1 282,92
62/ Autres services extérieurs				
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	6 691,81	6 375,00	316,81
622000	Honoraires	2 314,98	2 206,86	108,12
625100	Voyages et déplacements	2 881,96	2 309,99	571,97
625700	Réceptions	429,82	220,93	208,89
626001	Affranchissements	721,12	909,65	-188,53
626002	Téléphone	1 616,10	1 443,44	172,66
627000	Services bancaires	35,11	34,53	0,58
628100	Cotisations d'appartenance	125,00	100,00	25,00
		14 815,90	13 600,40	1 215,50
63/ Impôts et taxes				
631300	Participation employeur à la formation continue	321,74	475,30	-153,56
635000	Taxe foncière et autres impôts	3 053,00	3 017,00	36,00
		3 374,74	3 492,30	-117,56
64/ Personnel				
641100	Salaires et appointements	60 066,39	80 224,69	-20 158,30
645000	Cotisations sociales	20 853,67	27 553,79	-6 700,12
648000	Formation continue	2 000,00		2 000,00
		82 920,06	107 778,48	-24 858,42
65/ Autres charges de gestion courante				
658000	Charges diverses de gestion courante	10,36	151,85	-141,49
68/ Dotation de l'exercice				
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	9 717,83	10 471,20	-753,37
681500	Dotation aux provisions pour risques et charges	1 000,00	1 750,00	-750,00
		10 717,83	12 221,20	-1 503,37
	TOTAL B	135 241,48	154 773,46	-19 531,98
	Résultat d'exploitation (A-B=C)	13 002,25	24 003,85	-11 901,60
76/ Produits financiers				
768100	Intérêts livret A	444,08	144,14	299,94
	TOTAL D	444,08	144,14	299,94
66/ Charges financières				
661100	Intérêts des emprunts et dettes	1 004,55	1 150,07	-145,52
	TOTAL E	1 004,55	1 150,07	-145,52
	Résultat financier (D-E=F)	-560,47	-1 005,93	445,46
87/	Bénévolat	33 757,00	25 228,00	8 529,00
86/	Prestations bénévoles	33 757,00	25 228,00	8 529,00
	Excédent ou déficit (C+F+I)	12 441,78	22 997,92	-11 456,14